

Avignon, le 4 février 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
S/c de Mesdames et Messieurs les IEN
chargés de circonscription



SECRETARIAT GENERAL
SECRETARIAT IEN-A

Objet : Animations pédagogiques M@gistère

Téléphone
04 90 27 76 07
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
Ce.ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

La formation des enseignants connaît depuis l'année dernière une évolution notable se traduisant notamment par une responsabilisation accrue des professeurs des écoles dans leur parcours de formation. Toutefois cette formation demeure une obligation réglementaire de service. Les modalités en ont été définies l'année dernière et se déclinent toujours selon le cadre posé : les 18 heures d'animations pédagogiques se répartissent désormais en 9 heures en présentiel et 9 heures suivies au moyen de supports numériques via la plateforme M@gistère. Les parcours ont d'ores et déjà été ouverts.

Cette année, deux modalités de mise en œuvre de ces 9 heures sont en vigueur :

- des modules à public ciblé : les équipes de circonscription ont inscrit les enseignants sur des formations données d'une durée allant de 3 à 9 heures. Des convocations GAIA sont émises et envoyées dans les boîtes mail des écoles. Les formateurs seront chargés du suivi de ces modules et seront l'interface privilégié des enseignants. Les enseignants ressources en TICE vous conseilleront en cas de problèmes techniques.

- des modules à candidature individuelle : les enseignants ont accès à 15 formations à distance (voir liste en annexe 2). Ils peuvent s'y connecter tout au long de l'année et en suivre autant qu'il le souhaite dans le respect 9 heures d'ORS minimales. Ces formations seront suivies en totale autonomie, il n'y aura pas de formateur associé.

Un enseignant qui souhaiterait s'inscrire pour un module de 6 heures à candidature désignée devra le compléter par un module d'au minimum 3 heures sur la thématique de son choix parmi celles proposées.

NB : En raison de travaux de maintenance, la plateforme M@gistère sera fermée du 21 février au 8 mars 2015.



Dominique BECK

Annexe 1 : Aide à la connexion

A compter du 9 février 2015, vous pourrez vous connecter à M@gistère en utilisant le lien suivant :



<https://appli.ac-aix-marseille.fr>

Les identifiant et mot de passe sont ceux de votre adresse académique.

2/3



accédez à vos applications

Authentification

Identifiant	<input type="text"/>
Mot de Passe ou Passcode OTP	<input type="text"/>
<input type="button" value="Valider"/>	

Cliquer sur l'onglet formation à distance, puis M@gistère



ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue

Plateforme de formation
M@gistère

Annexe 2 : Liste des modules à candidature individuelle

Cycles concernés	Intitulé du module	Durée
1	Evaluer le devenir élève à la maternelle	6 h
1	Des albums pour apprendre à parler	3 h
1	Les apprentissages transdisciplinaires de la langue orale en maternelle	9 h
2	Elaborer les 4 domaines de l'apprentissage en lecture écrite au cycle 2	9 h
2	Compréhension en lecture et en production d'écrit	6 h
2 et 3	Enseigner la poésie à l'école élémentaire	6h
2 et 3	Elaborer une séquence d'anglais à l'école élémentaire	9h
3	Le vocabulaire en Mathématiques, sciences et technologie	9 h
3	Apprendre à comprendre au cycle 3	7h30
Tous cycles	Enseigner les arts visuels	3 h
Tous cycles	La laïcité	3 h
Tous cycles	Prévenir l'illettrisme	1 h30
Tous cycles	La scolarisation des élèves en situation de handicap	3 h
Tous cycles	Enseigner l'éducation civique	7h30
Tous cycles	Entrer dans l'histoire par l'histoire des arts	3 h

(Rappel : pour ces modules, les enseignants ne recevront pas de convocation)

